



Paris, le 11 avril 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cancer du sein : les sages-femmes doivent officiellement être associées au dépistage

Le 6 avril 2017, le Ministère des Affaires sociales et de la Santé a présenté son Plan d'action pour la rénovation du dépistage organisé du cancer du sein, en omettant les sages-femmes parmi les professionnels de santé y participant. Afin de favoriser un meilleur accès de chaque femme au dépistage, l'ensemble des instances représentatives de sage-femme, professionnelles et étudiantes, demande une rectification de ce plan.

Parmi les mesures proposées, le plan d'actions prévoit la mise en place d'une consultation dédiée à la prévention et au dépistage des femmes de 25 ans sans antécédents personnels de cancer. Toutefois, le Ministère omet les sages-femmes parmi les professionnels de santé pouvant proposer ces consultations, alors que la prévention et le dépistage constituent précisément leur cœur de métier et que cette profession participe déjà au dépistage des différents cancers gynécologiques.

Ainsi, les recommandations actuelles de l'Institut national du Cancer sur les modalités de l'examen clinique des seins stipulent que celui-ci « *peut être réalisé par un généraliste, un gynécologue ou une sage-femme* ».

Par ailleurs, le Ministère s'est appuyé sur les travaux du Comité d'orientation de la concertation citoyenne et scientifique missionné pour travailler sur l'évolution du dépistage du cancer du sein. Dans son rapport final, ce Comité écrit justement que l'évolution du dépistage de ce cancer doit systématiquement permettre « *l'intégration du médecin traitant dans la démarche de dépistage en tenant également compte des autres acteurs de santé comme la sage-femme et le gynécologue* ».

Alors que le cancer du sein provoque près de 12 000 décès par an, il est indispensable de mobiliser tous les acteurs de santé en capacité de participer à ce dépistage.

Aussi, l'ensemble des instances de sage-femme, professionnelles et étudiantes, souhaite unanimement que la profession soit officiellement associée au nouveau dépistage organisé du cancer du sein afin que le plus grand nombre de femmes puisse en bénéficier et qu'elles aient le choix du praticien.

CONTACTS

- > Eléonore BLEUZEN, Présidente de l'Anesf – 06.74.62.52.31
- > Madeleine MOYROUD, Présidente de l'ANSFL – 06.13.41.63.99
 - > Sylvie LE ROUX, Présidente de l'ANSFC – 06.75.12.76.29
 - > Chantal BIRMAN, Présidente de l'ANSFO – 06.61.20.10.50
- > Catherine FOULHY, Présidente de l'ASINCOPROB – 06.19.41.08.95
 - > Christine MORIN, Présidente de la CNEMa – 06.09.60.74.20
 - > Marie Josée KELLER, Présidente du CNOSF – 01.45.51.64.65
 - > Sophie GUILLAUME, Présidente du CNSF – 06.16.56.22.82
 - > Caroline RAQUIN, Présidente de l'ONSSF – 06.66.42.95.94
 - > Marie-Anne POUMAER, Présidente de l'UNSSF – 06.13.89.67.57